

*Initiatives ministérielles*

allait faire, c'est prendre l'argent des allocations familiales pour le donner aux pauvres.

Lorsqu'on examine le budget, que constate-t-on? On constate que les plus pauvres parmi les pauvres n'auront absolument rien de plus. Ils n'auront pas un cent de plus, ce que le gouvernement a lui-même admis.

Il faut avouer que, effectivement, il y a une certaine aide, jusqu'à concurrence de 500 \$, pour ceux qu'on appelle les pauvres qui travaillent, mais, lorsque le salaire du ménage atteint environ 40 000 \$ par année, l'aide que procurent les prestations pour enfants est minime. Selon les calculs que j'ai pu voir, elles seraient de 44 \$ par an lorsque le revenu atteint 40 000 \$.

Je lisais l'autre jour un article de Frances Russell dans le *Winnipeg Free Press*. Elle a présenté ces prestations pour enfants dans la bonne optique. Permettez-moi d'en lire un extrait:

L'effort pour enlever les allocations familiales aux présidents de banque a enfin abouti mardi dernier.

Il s'agit du mardi de la présentation du budget.

• (1740)

Je reprends la citation:

Le président de banque ne touchera plus 34,88 \$ par mois, ou 418,56 \$ par année pour un enfant. Mais si cet enfant est en garderie, le président économisera en plus 450 \$ en impôts grâce à l'augmentation de 1 000 \$ du maximum des déductions pour frais de garderie.

La déduction est actuellement de 5 000 \$ par enfant de moins de 7 ans et de 3 000 \$ pour les autres enfants admissibles.

Dans la tranche d'impôt supérieure de 29 p. 100, la déduction de 5 000 \$ se traduit par une économie d'impôt de 2 250 \$ pour le président de banque, s'il a un enfant en garderie, et de 3 600 \$ s'il en a deux.

Les allocations familiales sont peu de choses auprès de montants comme ceux-là.

Par contre, dans la tranche d'imposition la plus basse, à 17 p. 100, les économies maximums d'impôt sont de seulement 1 350 \$ pour le premier enfant, et la plupart des parents à revenus faibles ou moyens ne peuvent se permettre des services de garderie assez coûteux pour avoir droit à ce maximum.

La décision du gouvernement de réduire la surtaxe est tout aussi retorse.

À mon avis, cet article situe correctement la question des prestations pour enfants.

Voyons d'autres éléments du budget. Y a-t-il de l'aide pour l'agriculture? Vaut mieux avoir l'oeil bien vif pour le

voir, car il n'y a presque rien. Y a-t-il de l'aide pour les petites entreprises? Encore là, il faut regarder de près, parce qu'il n'y a pas grand-chose. Il est vrai qu'on relève le plafond des prêts pour le développement, mais, à y regarder de plus près, on constate que ce n'est pas de l'aide, en fait.

Que prévoit le budget pour notre million et demi de chômeurs? Il suffit de leur demander s'il y a un peu d'espoir. Non, bien sûr. Le gouvernement l'avoue dans son budget. Le ministre des Finances l'admet puisqu'il précise dans son budget qu'il s'attend à ce que le taux de chômage reste d'environ 10 à 10,5 p. 100 pendant les deux prochaines années. Il y a très peu d'espoir pour les chômeurs.

Le gouvernement n'a pas fait sienne la suggestion d'établir un «programme d'infrastructure» en vue d'améliorer, par des travaux publics, l'infrastructure—les ponts, les routes et autres choses du genre—de ce pays. L'économie s'en serait trouvée grandement stimulée.

Il est insensé d'abolir les organismes consultatifs du gouvernement fédéral. Il est absurde de faire disparaître le Conseil économique du Canada et pas plus sensé d'éliminer le Conseil des sciences du Canada. Les contribuables vont-ils s'en porter mieux? J'en doute. J'ai une bonne idée de ce que le gouvernement fera de l'argent ainsi économisé. Il va le donner à ses amis, les consultants du secteur privé.

Pour revenir à la TPS, je pense que beaucoup de gens espéraient que le gouvernement profiterait du budget pour modifier certains aspects de cette taxe. Rien du tout encore une fois. Le budget n'offre aucun espoir pour ce qui est de la TPS.

Je voudrais lire une lettre d'un électeur qui est en guerre avec le gouvernement au sujet d'un aspect de la TPS. Cet extrait de sa lettre se passe d'explications:

J'ai le sentiment personnellement que le régime de la TPS a été conçu de façon à favoriser les grandes et moyennes entreprises. Ce que je demande au gouvernement, c'est—à dire modifier une décision pour permettre aux travailleurs autonomes et aux employés du domaine de l'assurance de réclamer à l'égard de leurs frais professionnels des «crédits d'impôt pour intrants», n'est pas déraisonnable. Ce qui est bon pour les uns devrait aussi l'être pour les autres. Pourquoi est-ce toujours le simple contribuable qui doit souffrir le plus des réformes fiscales? Nous devrions tous payer également.